

« Les listes citoyennes ne sont fortes que là où il y avait peu de sièges à pourvoir. »

Caroline CLOSE, UCL

1 042
listes en Wallonie
ont été analysées.
Et 152 à Bruxelles.

**Le dernier scrutin
communal sous
l'œil de cinq
universitaires**

Les partis nationaux restent forts

Mai 2019 ne verra pas un grand chambardement politique. Cinq leçons que l'on peut tirer du scrutin communal.

● Jean-Christophe HERMINAIRE

Les partis traditionnels ont-ils tant « morflé » lors des dernières élections communales ? Pas tellement, si l'on regarde les chiffres, décortiqués par cinq chercheurs universitaires. « On voit que les listes locales, en forte augmentation, ne sont pas les grandes gagnantes de ce scrutin. Elles ne rassemblent que 24 %

des voix », relève Jérémie Dodeigne. Alors qu'elles représentaient un tiers des listes.

Bien sûr, admet le chercheur de l'Université de Namur, 24 % c'est beaucoup. Plus du double des 10 % de 2012. Un résultat « sans commune mesure » avec ce que l'on observe ailleurs en Europe. Mais avec une présence similaire (36 % des 1 043 listes en Wallonie), celles qui se présentaient sous le sigle des partis nationaux s'en tirent mieux, engrangeant 46 % de voix. Elles restent incontournables dans les villes.

Les listes citoyennes ont aussi doublé leur présence, mais performent là où il y avait assez peu de sièges à pourvoir.

« Les vraies gagnantes, ce sont les alliances », estime Jérémie Dodeigne.

Et surtout celles où les partis traditionnels ont maintenu leur poids. « On n'a pas l'impression que pour 2019, il y aura un grand bouleversement. Les listes nationales restent très performantes », ajoute Caroline Close (ULB).

Cette analyse casse l'idée que l'establishment politique a été déstabilisé. Même si un rééquilibrage en son sein est probable lors du scrutin régional, fédéral et européen, avec une montée probable d'Écolo et du PTB, on ne s'oriente pas vers un « remplacement », comme cela avait été le cas avec La France en Marche. Et si une droite radicale s'est structurée autour du PP, les électeurs n'ont pas été séduits. Seule cette débâcle-là a toutes les chances de se répéter le 26 mai. ■

PARITÉ Peu de femmes bourgmestres

La parité hommes femmes est quasi gagnée sur les listes, et aussi parmi les élus, avec 38 % de conseillères et même d'échevins. Mais un bastion mâle demeure : à peine 18,6 % des bourgmestres en Wallonie sont des femmes. Trois fois plus au MR et chez Écolo qu'au PS et au cdH, mais surtout dans les communes de tailles

moyennes.

Comment est-ce possible puisque, désormais, le maître est choisi directement par l'électeur. « C'est le poids d'un héritage », explique Jean-Benoît Pilet (ULB). Dans 242 des 262 communes, le bourgmestre élu était

le candidat placé en tête de liste. « Or, c'est souvent un bourgmestre sortant et il y avait seulement 22 % de femmes tête de liste ». Bien sûr, ça évolue. Mais « à ce train-là, on aura la parité en 2040 », commente le chercheur qui estime que, pour un changement rapide, il faudra débattre « de quotas ou d'autres formules », comme des listes alphabétiques. ■

J.-C.H.

CITOYENNES Un succès qui reste mitigé

Mais « qu'est-ce qui se cache derrière les listes qui se déclarent citoyennes ? », se sont demandé les chercheurs, qui ont interrogé quasi toutes les têtes de liste, et ont même pu éplucher 52 000 bulletins de vote. Ils ont compté 84 listes citoyennes « du nom » en 2018, soit deux fois plus

qu'en 2012. Par ailleurs, 143 listes étaient uniquement composées de candidats non-affiliés à un parti, soit 14 % des listes en Wallonie. « Ce n'est pas le foisonnement annoncé. » D'autant que leur succès électoral reste mitigé, avec un score inférieur par rapport aux autres listes. Seulement 10 listes

a-partisanes se retrouvent dans une majorité (mais trois l'étaient déjà) et trois de ces listes ont décroché le poste de bourgmestre. « Ce qui a le mieux marché, c'est le mix entre les candidats venant des grands partis nationaux et des candidats d'ouverture », estime Vincent Jacquet (UCL). ■ J.-C.H.

CASE DE TÊTE

Moins d'effet que prévu

La suppression de l'effet dévolutif de la case de tête aux élections communales a-t-elle eu l'impact escompté ? Pas vraiment. L'électorat wallon exprime de deux à quatre voix de préférence, pas plus. Moins de la moitié (48,7 %) des candidats, surtout des femmes, ont été élus en dehors de l'ordre établi sur la liste. C'est à peine plus que les 43,2 % constatés en 2012. « *Au niveau local, il est difficile de faire mieux. C'est le niveau de*

pouvoir où la compétition est déjà plus ouverte », constate Jérémie Dodeigne, qui souligne que la conséquence a surtout été de renforcer les rivalités entre candidats d'une même liste, au sein de laquelle chacun trouvait « *son pire ennemi*. » L'effet pourrait être plus grand lors d'un scrutin fédéral. Sauf que là, l'effet dévolutif de la case de tête, qui « *bétonne* » le siège des ténors, n'a pas été supprimé. ■ **J.-C.H.**

COALITIONS

Dynamique majoritaire

Dans 69 % des communes étudiées, une seule liste est parvenue à gagner la majorité des sièges, « *ce qui est très élevé* », constate Geoffroy Matagne, de l'Université de Liège. Mais ce qui est le plus intéressant, c'est d'analyser les partenariats noués dans les communes en coalition, qui sont aussi les plus urbaines. Le PS est, largement, le partenaire n° 1 et il s'est allié plus souvent au MR qu'à Écolo ou aux

listes locales. Le principal partenaire du cdH est aussi le MR, alors que ce dernier convie très rarement les Écolos. Les Verts sont plus régulièrement le deuxième partenaire d'une coalition, surtout appréciés par les listes locales quand celles-ci ne s'allient pas à d'autres listes locales. « *Écolo a assez bien négocié le deuxième tour, tandis que le PS vient assez peu en appoint* », relève ainsi l'étude des cinq universitaires. ■ **J.-C.H.**